



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pour limiter la propagation de la grippe H1N1

La Commission scolaire des Phares prend de nouvelles mesures

Rimouski, le 4 novembre 2009 – Le taux d'absentéisme dans les écoles de la Commission scolaire des Phares est en légère augmentation, par rapport à la situation qui prévalait lundi. Les données compilées en fin d'après-midi mardi indiquent un dépassement du taux d'absentéisme de 10 % dans 13 établissements du territoire.

L'absentéisme notamment relié aux symptômes d'allure grippale avoisine les 15% dans neuf écoles alors que deux établissements ont noté un taux qui dépassait les 20%. Il s'agit des écoles des Beaux-Séjours – D'Amours (31,40%) et de Sainte-Luce (secondaire) (22,54%).

En plus de continuer à surveiller de très près l'évolution de la situation dans tous ses établissements et de maintenir les mesures d'hygiène spéciales, la Commission scolaire des Phares prend des nouvelles mesures pour éviter, dans la mesure du possible, la contagion. Ainsi, toutes les sorties éducatives et les activités étudiantes qui devaient se tenir à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire des Phares sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il en va de même pour les activités prévoyant un coucher de groupe ou dans des salles communes, que ces activités se tiennent localement ou à l'extérieur du territoire. Cette directive entre en vigueur ce 4 novembre 2009 et aura une durée indéterminée.

Par ailleurs, toutes les autres activités ou sorties locales peuvent être maintenues selon l'analyse qui sera faite de la situation dans chaque établissement.

Source : *Jacques Poirier*
Directeur général
Commission scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1010